

COMMUNE D'AJACCIO

Suivant acte reçu par Maître Paul CUTTOLI, Notaire à AJACCIO, le 25 mars 2021, il a été constaté conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017, la qualité de propriétaire de :

Madame Josette FITTIPALDI, épouse ORTOLI, demeurant à LYON.
Née à PIANOTOLLI-CALDARELLO le 17 juin 1938 ;

Monsieur Marc RIEDINGER, demeurant à QUINCY-SOUS-SENART.
Né à SAINT-MANDE le 24 avril 1967 ;

Monsieur Daniel RIEDINGER, demeurant à PIANOTOLLI-CALDARELLO.
Né à PUTEAUX le 19 août 1939 ;

Qui depuis plus de TRENTE ANS (30 ans), ont possédé tant directement que du chef de leurs auteurs, conformément aux articles 2261, 2265 et 2272 du Code Civil, le bien ci-après désigné :

A AJACCIO (Corse du Sud)

Dans un immeuble, cadastré section CE lieudit rue Gabriel Peri N°363 pour 09a 27ca. Le lot numéro 59, soit au rez-de-chaussée de l'entrée Ouest, un local sous l'escalier ;

Conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : scp.pmc@notaires.fr.

Pour avis Maître Paul CUTTOLI